Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 9 (1901)
Heft: 7

Artikel: Le vieux Lausanne
Autor: Dumur, B.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-10724

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

9me année. N° 7. Juillet 1901.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LE VIEUX LAUSANNE

On sait que les villes de l'antiquité se faisaient une gloire de rattacher leurs premières origines aux temps les plus reculés et proclamaient comme leurs fondateurs des divinités descendues de l'Olympe ou tout au moins quelques personnages fameux tels que Tros, Cécrops, Lacédémon ou Romulus.

Les cités du moyen âge imitèrent souvent cet exemple, sauf à reporter leur vénération sur les missionnaires, les martyrs et les saints qui les avaient tirées du paganisme et avaient groupé autour de l'Eglise de pieux néophytes.

Mais, si la légende chrétienne se substituait ainsi à la mythologie de la Grèce et de Rome, celle-ci n'était point complètement oubliée et plus d'une mince bourgade cherchait encore son passé jusque dans les temps héroïques.

Pour nos contrées, un ouvrage composé, dit-on, à Venise, peut-être déjà au XIVe siècle et intitulé *Chroniques du Pays de Vaud*, ne contribua que trop à propager sur ce terrain le goût de la fable et du merveilleux et à accréditer pour longtemps les plus invraisemblables rapsodies.

Ce livre n'eut garde d'oublier Lausanne. Pour elle ce n'était rien moins qu'Hercule qui, passant d'Espagne en Italie, laissait sur la côte septentrionale du lac Léman un de ses capitaines du nom d'Arpentinus. Ce personnage construisit là une ville sur un ruisseau appelé Carma, l'an 2842

dès la création du monde, et naturellement la nomma Arpentina. Des ruines de cette ville l'empereur Valerius Aurelianus aurait commencé plus tard à édifier Lausanne.

Ce conte était, semble-t-il, de trop pauvre invention pour être pris au sérieux ; il fut néanmoins accepté par le géographe Mercator (1512-1594) et transmis de proche en proche à la postérité comme de l'histoire.

Il y eut des sceptiques, et Jean-Baptiste Plantin, par exemple, n'était pas satisfait de si peu. Dans son *Helvetia antiqua et nova*, publiée en 1656, il ne rappelle ce récit des *Chroniques de Vaud* que pour mémoire et le traite tout net de divagation (*hallucinatur illa Vaudi chronica*).

Mais, de même que toutes les mauvaises plantes, l'imposture et l'erreur poussent très rapidement des racines qu'il est difficile d'extirper. Le sage garde-à-vous de Plantin ne fut pas écouté et en 1672 l'imprimeur David Gentil ne trouvait rien de mieux que de rééditer le petit roman d'Arpentinus, en l'agrémentant encore d'autres insanités. Le livre qu'il fit paraître à Lausanne a pour titre : *Chronique ou histoire curieuse composée de diverses pièces des choses plus considérables arrivées au Pays de Vaud.*

Dans sa *Dissertation sur l'origine des noms des principaux lieux de la Suisse*, etc., qui parut en 1707, Abraham Ruchat n'était pas mieux renseigné. Même Loys de Bochat, écrivant en 1749 ses trois gros volumes, si chargés d'érudition, sur l'*Histoire ancienne de la Suisse*, ne sut se débarrasser qu'à moitié de ces curiosités fantaisistes. Sans doute le grave professeur jeta par-dessus bord Hercule et son capitaine, mais ce ne fut que pour retenir encore *Arpentine*, *Arpentras* ou *Carpentras*. La mode était alors au celtique et les étymologies tirées de cette langue expliquaient tout. *Arpentine* ne signifiait-il pas *la ville principale de la colline ?* Il n'en fallait pas davantage pour que ce fût un autre nom de *Lousonna*. Heureusement que pour se guider dans ses

recherches et pour se retrouver quelque peu Loys de Bochat disposait de points de repère plus solides.

Déjà en 1512 avait paru, chez H. Etienne, l'*Itinéraire des provinces de l'empire romain*, attribué à Antonin-le-Pieux (138-161), ou aussi, et peut-être avec plus de raison, à Caracalla (211-217). Ce précieux travail géographique donnait tout le parcours des grandes voies de communication existant alors, fournissait les noms des stations importantes ainsi que les distances qui les séparaient les unes des autres.

Sur la route de Milan à Besançon, par les Alpes Graies, figuraient entre autres : Genève *(Genava)*, Nyon *(Equestribus)* et Lausanne *(Lacu Lausonio)*. Cette dernière indication ne permettait pas à l'imagination de s'égarer tout à fait et reléguait déjà Carpentras dans des lointains fort nuageux.

Autre jalon : en 1598 l'imprimeur Balthasar Moretus avait publie une première édition d'une carte de l'empire romain dont on faisait honneur à Théodose-le-Grand (379-395) ou à Théodose II (408-450) et qui de là était connue sous le nom de Table théodosienne. On l'appelle aussi Table de Peutinger, du nom d'un savant antiquaire augsbourgeois qui l'eut en sa possession. Cette très curieuse et très importante carte, peinte sur onze feuilles de parchemin et exécutée au XIII^e^ siècle par un moine de Colmar, était la reproduction d'un document beaucoup plus ancien que la critique moderne place entre Auguste et l'extinction de la famille des Constantin.

Bien que d'une conception et d'une facture des plus rudimentaires, la carte de Peutinger est riche en renseignements divers. On y voit le Rhône prendre sa source dans les Alpes puis se jeter dans un lac représenté par un ovale de forme allongée peint en bleu. Sur la superficie même de ce lac figure une inscription qu'on lisait d'abord *Lacus Losannete*, mais qui en réalité paraît plutôt celle de *Lacus*

Losanne, ou de *Lacus Losannensis* avec abréviation finale. Le long de la côte septentrionale le nom de *Lacum Losonne XIII* est celui de la station avec le chiffre de treize mille pas jusqu'à Nyon. Ainsi se trouve confirmée et précisée l'indication de l'Itinéraire et la vérité continue de plus en plus à se dégager.

Au commencement du XVII^e^ siècle, l'emplacement exact de ce Losonne n'était point encore connu, mais depuis longtemps on se doutait bien qu'il n'y avait pas à le chercher fort loin de Lausanne. Dans la plaine de Vidy et sur les collines voisines, à demi-lieue au S.-O. de cette ville, les plus distraits avaient en effet sous leurs yeux des pans de murs et des restes de constructions qui émergeaient de terre, et sans cesse, dans cette localité, les travaux de campagne amenaient au jour des débris de diverse nature qui ne pouvaient laisser de doute quant à leur antiquité.

En 1629, un paysan qui labourait son champ avait trouvé là une pièce d'une réelle importance, sinon par sa dimension du moins par sa valeur artistique. C'était un beau médaillon de bronze, de 19 centimètres environ de diamètre, représentant en relief un sacrifice votif en l'honneur de quelque éminent personnage. Debout, à côté d'un superbe taureau et savamment drapé d'une toge dont un des plis est ramené sur sa tête, le prêtre a saisi de la main droite le simpule sacré et il épand l'eau lustrale sur le front de la victime. Une œuvre de fort bon style et qui dénote un artiste de mérite.

Le 9 avril 1629, le ministre spectable Gabriel de Petra, présentait ce médaillon au Conseil de Lausanne avec un long mémoire explicatif en latin. A titre de récompense, il reçut une coupe d'argent de la valeur de vingt écus. On savait déjà apprécier les belles choses.

Longtemps, dès lors, le taurobole resta dans une des

salles de la Maison de Ville, exposé aux regards des connaisseurs, mais il était trop intéressant pour ne pas allumer de fâcheuses convoitises. Le 25 octobre 1697, Messieurs de Berne firent savoir qu'ils « souhaitoient de posséder la médaille trouvée à Vidy, là où étoit autrefois la ville de Carpentras, et qui représentoit un sacrificateur ». En ces temps-là un souhait de Leurs Excellences équivalait à un ordre, aussi le bourgmaître fut-il chargé de remettre le médaillon à M. le trésorier Steiger.

Dans son dictionnaire du canton de Vaud, M. L. Levade fournit le dessin d'une pièce identique trouvée aussi à Vidy, mais beaucoup plus tard.

On continuait d'ailleurs à mettre au jour, dans les mêmes parages, des objets très variés.

Plantin déjà (1656) mentionne, mais sans fournir de détails, des pierres tombales, des urnes, beaucoup de monnaies impériales rassemblées par M. D. Des Bergeries et une quantité innombrable de fragments de tuiles romaines qu'on pouvait voir soit au bord du lac soit dans les champs.

Quatre-vingts ans plus tard (1739), Loys de Bochat faisait à son tour un inventaire trop rapide des antiquités signalées une fois ou l'autre à Vidy. C'étaient : des colonnes rondes et cannelées ; des chapiteaux entiers ; des bas-reliefs à feuilles d'acanthe et à têtes de bélier ; des urnes ; des marbres chargés d'inscriptions ; une quantité de cercueils de pierre ; des tombeaux voûtés dans lesquels régnoit une banquette ; des médailles d'empereurs romains ; partout un sol rempli de débris. Loys de Bochat vit lui-même des espèces de demi-tours rondes, mais dont le vide, dit-il, ne pouvait contenir que deux hommes. Les murs en étaient trop peu épais pour avoir fait partie d'une enceinte de ville. C'est près de ces murs que furent trouvés plusieurs cercueils de pierre, le long du grand chemin appelé autrefois chemin de

l'Estraz. A toutes ces ruines étaient mélangés des charbons, et en maint endroit les flammes avaient laissé leurs traces sur le marbre.

Loys de Bochat eut aussi la bonne fortune d'assister à la trouvaille la plus importante qui eût été faite jusque-là et de voir se lever un coin du voile qui enveloppait depuis si longtemps cette mystérieuse station de Vidy.

Le 7 avril 1739, jour mémorable, des ouvriers étaient occupés à fouiller le sol, pour y chercher des matériaux, à la bifurcation des deux routes de Morges et de Chavannes, dans une propriété appartenant alors au bourgmaître Seigneux [1]. Un heureux coup de pioche découvrit une tombe et l'on put voir un instant dans celle-ci un corps humain qui ainsi mis à l'air fut bientôt réduit en poussière. La dalle supérieure, le fond et trois des côtés latéraux du sarcophage consistaient en pierre dure commune. Pour le quatrième côté, vers la tête, on avait utilisé une plaque de marbre de teinte jaunâtre, enlevée d'un édifice ou d'un autel.

Sur la seule face polie de ce marbre apparut, en lettres de la belle époque romaine, l'inscription suivante :

SOLI · GENIO · LVNAE
SACRVM · EX · VOTO
PRO SALVTE AVGvS
TORVM · P · CLOD CORN
PRIMVS CVRAToR . VIKA
NOR · LOVSONNENSIVM II
IIIIl·VIR·AVGVSTAL·C·C·R
CONVENTVS · HEL · D · S · D

La plaque fut transportée à la Maison de Ville où on peut la voir encastrée dans un des murs de la salle d'attente.

[1] Nous prenons ici la version de R. Blanchet ; d'autres disent que le travail se faisait au Bois-de-Vaux.

Elle mesure 89 centimètres de longueur sur 65 centimètres de hauteur.

La lecture, la traduction et l'interprétation des huit lignes que nous venons de transcrire ont fait couler beaucoup d'encre et la controverse entre savants fut trop longue pour que nous puissions la résumer ici. M. Charles Morel est, sauf erreur, le dernier qui ait pris part à cette joute ; il a épuisé le sujet et nous renvoyons à son excellent *Mémoire sur les Associations de citoyens romains et sur les curatores civium romanorum conventus helvetici*, inséré dans le tome XXXIV des M. D. S. R. Voici la traduction que cet auteur donne de l'inscription de Vidy :

« *(Autel ou monument) consacré au soleil, au génie pro-*
» *tecteur, à la lune, en accomplissement d'un vœu pour le*
» *salut des empereurs, aux frais de P(ublius) Clod (ius)*
» *Primus (de la tribu) Corn (elia), curateur pour la*
» *deuxième fois des habitants du* VICUS *de Lausanne, sevir*
» *augustal, curateur des citoyens romains du* CONVENTUS
» *helvétique.* »

Comme on le voit, on ne trouve là aucune date et ce n'est que grâce à un petit raisonnement qu'on parvient à en fixer une.

Ainsi que le fait observer M. Morel, les premiers empereurs qui ont porté simultanément le titre d'Auguste sont Marc-Aurèle et Lucius Varus, de l'an 161 à 169, puis Marc-Aurèle et Commode, de l'an 177 à 180. Comme dans l'énonciation des noms de personnes la mention de la tribu disparut depuis que Caracalla eut donné le droit de cité à tout l'empire et que dans notre inscription Publius Clodius Primus est dit encore de la tribu Cornelia, il s'en suit qu'il ne peut être question d'autres empereurs associés du III^e^ et du IV^e^ siècle. L'inscription de Vidy pourrait donc dater de 167 ou 168, années pendant lesquelles Marc-Aurèle et Verus firent la guerre aux Marcomans et les repoussèrent.

Chose curieuse, le nom de *Lousonna* qui se lit sur cette inscription est presque le même que celui de *Lousena* de notre patois ; c'est une variante de ceux de *Lausonium* de l'Itinéraire et de *Losonne* de la carte de Peutinger. Des transformations de ce genre n'ont rien qui doive étonner ; le passage de *au* en *ou*, dans les dialectes romands et allemands est même si habituel qu'on en pourrait faire une règle générale.

Quant à l'étymologie de Lausanne ou de Lousonne, elle est incertaine. On sait que le Flon portait anciennement le nom de Laus et que cette dénomination-là se retrouve encore en 1502 (En Pierraz de Plan... planche et bois tendant au Flon appelé Laus) en 1552 (Le bois de Sauvabelin limité du côté d'orient par l'eau soit le Flon appelé Laus) et encore sur une carte de l'an 1761 (Près du Calvaire le ruisseau autrefois appelé le Laus). Il semble dès lors assez indiqué de faire le rapprochement entre Laus et Lausanne.

Dernièrement M. Jules Studer a trouvé autre chose. Ce serait les mots *alausa*, *alaussa*, *alossa* et *laussa* qui fourniraient la véritable explication. Dans la langue de la Basse-Engadine ils désignent l'alise *(prunus avicum)* et Lausanne deviendrait ainsi la ville des alisiers [1]. Le mieux, sur cette question délicate de linguistique, est peut-être de suspendre son jugement.

Un point acquis, c'est que les vocables de Lousonna et de Lausanna ne se rattachent pas à la langue latine, mais bien à celle des Gaulois ou des Celtes. Pour des savants modernes tels que M. Ferd. Keller, président de la Société des antiquaires de Zurich ; A. Gatschet, auteur de la *Promenade onomatologique sur les bords du lac Léman* ; M. Ch. Morel et d'autres, cela ne fait pas un doute. Puisqu'il en est ainsi,

[1] Voyez *Gazette de Lausanne,* du 19 décembre 1899.

la conclusion naturelle est que Lousonna existait déjà antérieurement à l'occupation de l'Helvétie par les Romains. C'était bien l'opinion de Fr. Guillimann (1598); de *Lausunum* ou *Lausodunum* il fait une des douze villes que les Helvétiens livrèrent aux flammes, du temps de César, avant d'entreprendre leur exode dans les Gaules (58 ans avant Jésus-Christ).

Qui sait si, en remontant le cours des âges, on ne trouverait pas quelque lointain rapport entre la station lacustre qu'on signale à Vidy même et les constructions plus stables qui plus tard s'élevèrent sur ce rivage.

Au point de vue du plus ou moins d'importance de l'ancien Lousonna, l'inscription découverte en 1739 fut une véritable révélation, mais, il faut bien le reconnaître une révélation plutôt décevante pour des personnes trop portées à rêver d'un passé tout martial.

De très bonne heure les Lausannois, avides de renom, avaient accaparé pour leur ville la qualification de Cité Equestre, cueillie dans les auteurs latins, et ils en avaient fait une devise héraldique qu'ils arboraient un peu partout.

De très vieilles pièces de monnaie de l'évêché de Lausanne, dont les unes paraissent remonter jusqu'à l'époque carlovingienne, furent évidemment frappées sous l'empire de ces préoccupations-là. Elles portaient en exergue, sur une des faces : *Sedes Lausanne* et sur l'autre *Civitas Equestrium* ou aussi *Civitas Equestris.*

Lorsqu'en 1583 les conseils décidèrent de refondre une des cloches de la cathédrale ils voulurent aussi que sur celle qui allait la remplacer on inscrivît : *Lausanna Civitas Equestris me fieri fecit, anno 1583.* (La cité équestre de Lausanne me fit faire l'an 1583.)

En 1576 ce fut une cloche du conseil et en 1726 la *cloche de midi* qu'on décora des armoiries de Lausanne et d'une inscription du même genre.

Dès le XVIII[e] siècle, et peut-être avant, chacun pouvait lire aussi, en grosses lettres, sur Ia porte de Saint-Etienne la devise respectée : *Lausanna civitas Equestris.*

Et maintenant que le marbre de Vidy avait parlé, quelques personnes tout au moins devaient comprendre que de cette renommée d'emprunt il fallait un peu rabattre pour se replacer dans la réalité.

Les premières origines de Lausanne étaient indubitablement à *Lousonna*, mais Lousonna, loin d'avoir été un camp retranché, comme Yverdon, ou une colonie émérite, comme Avenches, n'apparaissait plus qu'avec le qualificatif modeste de *vicus*. Pour qui voulait comprendre, l'agglomération de Vidy était un bourg sans murailles, ouvert à tout venant, habité par une population plutôt campagnarde de fédérés et dans laquelle il ne fallait guère chercher qu'une hôtellerie *(mansio)* avec relais de chevaux. Lousonna, dépendance de la cité d'Avenches, n'avait eu que des magistrats d'ordre inférieur et local. Point de *duumvirs*, point de *décurions*, très probablement point non plus *d'édiles*. Publius Clodius Primus, de la tribu Cornelia, revêtu de la charge mal définie de curateur des habitants du *vicus*, n'était, comme tel, qu'un assez médiocre personnage : sévir augustal, il faisait partie d'un collège religieux ayant pour objet le culte des mânes de la famille impériale ; sa qualité de curateur des citoyens romains en Helvétie n'intéressait que très indirectement Lousonna.

Quant au titre de *Civitas Equestris* il n'appartenait qu'à Nyon, et c'était indûment que Lausanne avait cru pouvoir s'en parer si longtemps.

Ces notions nouvelles ne prirent corps que graduellement et ne furent acceptées qu'avec peine. Hâtons-nous de dire que, même aujourd'hui, il convient d'y apporter certaines atténuations. Jadis les *vici*, comme actuellement les bourgs et les villages, pouvaient être de toutes tailles, et il est bien

certain que Lousonna n'était pas au nombre des moins bien partagés. Heureusement assis au carrefour de quatre routes [1], ce bourg-là se trouvait en communication facile avec Genève et Vienne; Orbe, Yverdon et Besançon; Avenches; Villeneuve *(Penne locos)* et le St-Bernard *(Summo Pennino)*. Pour de nombreux voyageurs c'était une étape presque forcée. Situé non loin du rivage et à l'embouchure d'un ruisseau, le *vicus* ne restait certainement pas étranger à la pêche. Sur ce point spécial nous constatons que des actes de 1344 et de 1464 mentionnent à Vidy un pré sis *in la Pissinaz*, peut-être le même que les vieux plans appellent *Es Pessones* et qui se trouve sur la rive gauche du Flon, non loin du lac. Ce nom-là est significatif; il éveille immédiatement l'idée de piscine et de bains ou celle de vivier et de poissons. La navigation avait aussi quelque importance, mais il ne faut pas trop s'appesantir sur des traces de port qu'on aurait reconnues au delà de la Chambéronne.

L'intéressant ouvrage de R. Blanchet *(Lausanne dès les temps anciens)* nous montre un *Lousonna* occupant une bonne partie du territoire compris entre la nouvelle route de Morges, le lac et le Flon et se prolongeant encore quelque peu, au moins par des habitations isolées, à l'orient de ce ruisseau. La riante colline du Bois-de-Vaux protégeait le bourg au N-E. contre les intempéries. Elle était égayée elle-même par diverses constructions et probablement par un sanctuaire de quelque renom, ainsi qu'en témoignent les inscriptions lapidaires, découvertes sur cette élévation à différentes époques, et qui toutes étaient des inscriptions votives.

Dans cet ordre d'idées nous ne voulons pas oublier non plus cette énigmatique *Pierre Oupin*, figurée encore sur un plan de 1723 à peu près au centre de la plaine de Vidy, et

[1] Voyez la carte archéologique du canton de Vaud par le baron de Bonstetten.

sur laquelle étaient « engravées trois visages d'hommes dont » deux étoyent comme effacés et le troisième qui regardoit » du côté de Lausanne. » Point n'est besoin d'un grand effort d'imagination pour se représenter des populations superstitieuses accourant auprès de cette pierre pour y accomplir certains rites païens ou pour y recueillir des oracles. Il semblerait que, de proche en proche, les générations se soient transmis le lointain souvenir d'incantations pleines de mystère. Plusieurs fois, au XVII^e^ siècle, la classe des Pasteurs de Lausanne dut s'occuper de pratiques occultes dont la fontaine de Vidy ou de la Bourdonnette était le théâtre, et nous savons qu'aujourd'hui encore les esprits follets dansent la nuit sur la plaine.

A deux reprises on a fait des fouilles sur l'emplacement de la *Pierre Oupin* et dernièrement la commission du vieux Lausanne a retrouvé là d'anciennes substructions dont le plan a été levé. Les murs en sont peu épais et feraient penser à une simple habitation particulière plutôt qu'à un temple.

Les fouilles opérées au Bois-de-Vaux et dans les environs immédiats ont toujours été les plus fructueuses ; celles de 1804 ont fait l'objet de deux intéressants rapports qui ont été insérés dans le tome premier des *Notices d'utilité publique du canton de Vaud*, p. 65-66 (M. Exchaquet) et p. 223-233 (M. le ministre Gély). C'est alors que, dans une seule cave, on découvrit près de cinquante amphores de différentes formes : sphériques, ellipsoïdales, coniques, cylindriques, et de différentes capacités, jusqu'à celle de 48 pots de Berne. Elles étaient enfouies plus bas que les fondements des murs du local qui les renfermait, entourées d'un bain de sable et rangées les unes à côté des autres, renversées sur leur orifice.

Ce nombre très important d'amphores parle-t-il d'industrie, de commerce, d'hôtellerie, de vignes et de riches vendanges ?

Nul ne le sait. En ce qui concerne les travaux agricoles des Helvéto-Romains de Lousonna, nous ne pouvons que rappeler cette couche de terre végétale rapportée, de 1,20 à 1,40 mètre, que la correction du Flon fit apparaître en 1898 et que M. Jules Mellet sut reconnaître avec tant de perspicacité. Cette terre, soigneusement préparée et criblée, montre qu'en-dessous de la Maladière, sur la rive droite du ruisseau, il existait jadis des jardins[1].

D'autres découvertes faites ces dernières années établissent d'ailleurs toujours mieux que le *vicus*, comme une ruche trop peuplée, avait essaimé de droite et de gauche. De petites colonies s'étaient en tout cas fixées à l'orient du Flon.

M. R. Blanchet fournissait déjà une liste d'objets découverts en 1855 à Contigny, sous Montoie, et comprenant entre autres une urne cinéraire en verre avec des cendres humaines, placée dans un vase en terre cuite. Une carrière de gravier exploitée de 1895 à 1897 dans les mêmes parages (Contigny soit Champ-d'Asile) a mis à découvert des pans de murs et les fondements de plusieurs habitations romaines dont M. Jules Mellet a soigneusement dressé le plan. Au nombre des objets qu'il a recueillis dans ces ruines figurent 102 fragments d'un grand vase celtique qui a pu être reconstitué en partie; il est en terre grise, mince et mal cuite. Viennent ensuite: la tête d'une petite statue en terre rougeâtre; une fibule et une plaque de ceinturon en bronze, de nombreux morceaux de poterie et des restes de peintures murales. Comme objets antérieurs à l'époque gauloise, une grosse aiguille en bronze munie de deux chas et une petite hache en serpentine.

Le musée cantonal a acquis quelques belles pièces provenant de la même carrière: plusieurs vases en terre grise, des assiettes en terre rouge vernissée, des ampoules de verre,

[1] Voyez *Gazette de Lausanne* du 13 juin 1898.

des fibules, une *ascia* en fer (erminette), des fragments de stucs décorés de fleurs, deux monnaies, une de Crispina et une de Commode, enfin un grafitto fort curieux, inscription à la pointe d'un vers grec qui peut se lire de gauche à droite ou de droite à gauche en offrant toujours le même sens *(versus reciprocus; Κάρκινος στίχος; vers écrevisse)*. Le texte en est le suivant :

ΗΔΗ ΜΟΙ ΔΙΟΣ ΑΡΑΠΑΤΑ ΠΑΡΑ ΣΟΙ ΔΙΟΜΗΔΗ

et la traduction :

Voilà donc près de toi le piège de Zeus ô Diomède.

Ce grafitto s'est trouvé deux fois à Pompeï; c'était sans doute un vers que les maîtres citaient volontiers à leurs élèves à cause de sa particularité [1].

M. J. Mellet nous dit que les habitations romaines de Contigny étaient de petite dimension. Les murs s'en prolongent sous le jardin de Champ-d'Asile et il est regrettable qu'on ne puisse continuer à en relever le plan. Deux planchers en béton sont encore visibles, d'autres restent cachés. Les murs mis à jour et le grand nombre d'objets et de débris de poterie trouvés en cet endroit permettent de croire qu'il y avait là tout un faubourg de Lousonna. Le nom ancien de ce territoire confirmerait cette opinion. Contigny peut venir en effet du verbe *contingere*, être attenant, être en contact, avoir du rapport avec ; facilement on en referait un *Continiacum*.

Des travaux exécutés à peu de distance, dans la campagne des Figuiers, sur un pré qui au cadastre s'appelle Réchoz, ont fait découvrir une source dont l'eau, comme celle d'une des fontaines de Champ-d'Asile, aurait des propriétés minérales.

Un peu au S.-E. de cette source on a trouvé un gros cube

[1] Note de Monsieur le professeur A. de Molin.

de maçonnerie, trop dur pour être démoli et qui, laissé en place, existe encore sous environ 50 centimètres de terre. Aux alentours gisaient des pierres sculptées éparses, des fragments de corniche et de frise au ruban ondulé, enfin le torse et les jambes d'une statue presque de grandeur naturelle qui, au dire de M. Cruchet, propriétaire de la campagne, représentait un jeune homme en marche. Plus à l'est, le sol ne renfermait rien.

La statue qui était l'objet important de cette trouvaille fut malheureusement enlevée pendant la nuit. Le musée cantonal obtint les pierres les plus intéressantes; d'autres, recueillies par la commission du vieux Lausanne, ont été déposées dans la chapelle de la Maladière. Les fragments de corniche ne paraissent pas avoir eu un profil bien développé et devaient appartenir à un monument de dimensions plutôt modestes.

Les fouilles faites pour la construction de la maison Lehmann, un peu à orient de la Maladière, ont aussi fait apparaître des murs romains. Il semblerait que de là un chemin montait dans la direction de Contigny.

Tout cela tend à accentuer l'importance du vieux Lousonna. Ce *vicus* compta quelques siècles d'existence et eut ainsi le temps de se développer. Peut-être, à l'origine, était-il essentiellement pêcheur et agricole, mais plus tard ses habitants ne restaient point étrangers au domaine de l'art. Nous avons parlé des deux tauroboles recueillis dans ses ruines. On peut signaler encore un pied de bronze, armé d'un éperon et passé dans un étrier, reste d'une statue équestre; un fragment de marbre sculpté, représentant la partie supérieure d'une figure humaine; une tête de vieillard, de bronze, qui serait celle de Caton d'Utique; des statuettes de Diane, d'Apollon, de la Fortune; un Sylvain; un empereur romain; une matrone; des médaillons et des objets divers plus ou moins ornementés.

Il est bien certain qu'un de nos grands villages modernes,

même épargné par le pillage et le feu, ne présenterait pas autant de richesses artistiques. Peu de personnes d'ailleurs y connaîtraient la langue grecque.

Enfin voici un point sur lequel nous croyons devoir insister d'une façon toute spéciale. Les dénominations de lac de Lousonne et de lac de Losanne fournies par l'Itinéraire et par la carte de Peutinger ne sont point accidentelles et passagères comme on pourrait se l'imaginer trop facilement. En 1222 encore nous en trouvons une à peu près identique : *a lacu Lausanne usque ad montem Jovis*, dans un acte passé à Aiguebelle et inséré au tome XXIX des M. D. R., p. 233-235.

Un bourg qui, pour des siècles, donnait ainsi son nom à tout un grand lac [1] n'était ni insignifiant ni méprisable. C'est de ses ruines d'ailleurs qu'allait sortir une véritable ville.

(*A suivre.*) B. Dumur.

GLANURES MOUDONNOISES

(Suite et fin.)

Les Seigneurs de Villardens

Nous avons vu que l'écu du vitrail de la chapelle de Notre-Dame, la bienheureuse Vierge-Marie, de Chavannes, est écartelé de Loys et de Glane. Ces deux familles étaient en effet unies par les liens du mariage. Les de Glane étaient primitivement seigneurs de Villardens. Cette seigneurie fut transmise à la famille de Loys par le fait du mariage qui fut contracté en 1528 entre Aubert, fils d'Etienne de Loys, et Catherine fille de Claude de Glane. Celle-ci hérita de son père le vidomat de Moudon et la seigneurie de Villardens et

[1] Les *Commentaires de César* et la *Pharsale de Lucain* donnaient à ce lac le nom de Lemanus.